

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation

Angers

Contact

severine.planchenault@univ-angers.fr
Tél. : 02 44 68 86 85

Responsable pédagogique

Sandrine GAYMARD
sandrine.gaymard@univ-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/formationcontinue



Partenaires



SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET PRÉVENTION DES RISQUES

— Présentation

Afin de répondre aux besoins des professionnels, il a été décidé de créer un Diplôme d'Université (D.U.) Sécurité Routière et Prévention des Risques. Ce D.U. permet aux professionnels d'intégrer une formation spécifique dans le champ de la sécurité routière et de la prévention des risques. La psychologie est la discipline majeure de cette formation qui intègre aussi des connaissances dans le champ des sciences de la vision, de la géographie, de l'économie et de l'ingénierie. Ce D.U. est adossé à une formation unique en France dans ce domaine.

— Objectifs

- Savoir situer la problématique de la sécurité routière dans la complexité du risque routier
- Connaître différents modèles théoriques en lien avec l'acte de conduite et les comportements routiers
- Savoir identifier les facteurs et les groupes à risques
- Acquérir des outils et méthodes pour la mise en place d'actions de prévention.

— Public visé

Ce Diplôme d'Université de formation continue s'adresse aux professionnels, acteurs et partenaires impliqués dans le champ de la sécurité routière ou des transports et qui souhaitent acquérir un haut niveau d'expertise dans ce domaine. Les milieux professionnels concernés sont :

- Professionnels de la santé, assurances, caisses de maladie, collectivités territoriales
- Services déconcentrés de l'état (DREAL...)
- Entreprises avec une flotte importante (par exemple, EDF, la poste...)
- Secteurs de la formation (auto-école...)
- Secteurs de la communication
- Partenaires associatifs (éducation, prévention)
- Police et gendarmerie

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un diplôme Bac+3 minimum ou équivalent
- Ou, dans le cadre d'une démarche de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP), justifier d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de la sécurité routière.

— Programme

Module 1 :

Politiques publiques et accidents /
sécurité routière, mobilités et santé
environnementale - 21 h

Module 2 :

Psychologie du trafic et
comportements routiers - 21 h

Module 3 :

Outils, méthodes et modèles - 21 h

Module 4 :

Psychologie et risque (facteurs et
groupes à risque) - 21 h

Module 5 :

Éducation et prévention - 21 h

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 105 heures, soit 15 jours
- Calendrier : un regroupement de 3 jours consécutifs par mois de septembre 2018 à janvier 2019 + examens en février 2019.
- Intervenants des domaines concernés : enseignants-chercheurs, chercheurs et professionnels du secteur.

Modalités pratiques :

- Inscription : dépôt du dossier de candidature au plus tard mi-juillet 2018 (D.U. en totalité) ou 2 mois avant chaque module
- Début de la formation : septembre 2018 ou (tout au long de l'année pour une inscription par module)
- Nombre d'inscrits : 10 maximum
- Validation : être assidu(e) aux différents regroupements et obtenir au minimum 10/20 à chaque module. Réalisation d'un dossier professionnel + soutenance ou délivrance d'une attestation par module.
- Coût de la formation : 1800 euros (+ droits universitaires) ou 500 euros par module

Visitez notre site

